



Visites de soutien auprès des équipes!

NOUVEAUTÉ

DANS UNE OPTIQUE D'AIDE CONSTRUCTIVE ET DE SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT, DES VISITES DE SOUTIEN POST-APPROBATION (SPA) SONT MAINTENANT EFFECTUÉES PAR LE VÉTÉRINAIRE DR FRÉDÉRIC CHATIGNY.

L'équipe en charge du SPA et les professeurs responsables et utilisateurs d'animaux travaillent de concert pour :

- >> *s'assurer que les manipulations soient faites dans les règles de l'art et dans le respect du protocole autorisé ;*
- >> *s'assurer d'un suivi aux questions/recommandations émises par le vétérinaire dans les délais requis.*



Vous voulez avoir une visite de soutien? Contactez Dr Chatigny! < frederic.chatigny@umontreal.ca >

OBJECTIFS D'UNE VISITE DE SPA

- ⇒ Offrir du soutien aux équipes de recherche pour optimiser les procédures sur les animaux.
- ⇒ Vérifier que les manipulations faites sur les animaux sont effectuées adéquatement, qu'elles ont été autorisées par le CDEA, et qu'elles respectent la politique institutionnelle et les normes du Conseil Canadien de Protection des Animaux (CCPA).
- ⇒ S'assurer que le bien-être animal demeure une préoccupation majeure tout au long des procédures.
- ⇒ Vérifier que les recommandations de la Division santé et sécurité au travail soient suivies.
- ⇒ Favoriser la communication entre le CDEA et les équipes de recherche et d'enseignement.

Les critères de sélection incluent:

- >> **les protocoles les plus invasifs (catégorie D) ;**
- >> **les nouveaux protocoles ;**
- >> **les nouveaux utilisateurs d'animaux ;**
- >> **les protocoles qui soulèvent des préoccupations.**

DÉROULEMENT D'UNE VISITE DE SPA

- 1) Le protocole et les manipulations à observer sont sélectionnés par le vétérinaire et/ou le CDEA.
- 2) Le professeur responsable du protocole est contacté pour planifier la visite de SPA.
- 3) Première visite : le vétérinaire rencontre l'utilisateur d'animaux afin de se présenter, d'expliquer le rôle du SPA, et d'échanger concernant les points plus théoriques du protocole.
- 4) Deuxième visite: le vétérinaire rencontre l'utilisateur d'animaux afin d'observer les manipulations effectuées sur les animaux. Par la suite il discute de ses observations avec l'utilisateur d'animaux.
- 5) Les recommandations du vétérinaire et les délais de réponse sont transmis au professeur et à l'utilisateur d'animaux par le CDEA.
- 6) Le CDEA effectue le suivi auprès du chercheur.

Dates limite de dépôt de protocoles :

Vendredi le 9 février 2018 à midi >>

Réunion le 22 février 2018

Vendredi le 9 mars 2018 à midi >>

Réunion le 22 mars 2018

Personnes ressources au CDEA :

Secrétariat : Julie Dubuc (514) 343-5757

Coordonnatrices : Sophie Dubuisson et Marie-Claude Bélanger (514) 343-6830

Vétérinaire : Frédéric Chatigny (514) 743-6521
frederic.chatigny@umontreal.ca

Courriel : cdea@umontreal.ca

Site Internet : www.cdea.umontreal.ca

